

CDIP/28/7

ORIGINAL : anglais

DATE : 22 mars 2022

**Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)**

**Vingt‑huitième session  
Genève, 16 – 20 mai 2022**

Rapport d’achèvement du projet relatif au renforcement de l’utilisation de la propriété intellectuelle pour les applications mobiles dans le secteur des logiciels

*établi par le Secrétariat*

1. L’annexe du présent document contient le rapport d’achèvement du projet du Plan d’action pour le développement intitulé “Renforcement de l’utilisation de la propriété intellectuelle pour les applications mobiles dans le secteur des logiciels”. Le rapport porte sur toute la période de mise en œuvre du projet, qui s’étend de janvier 2019 à décembre 2021.
2. *Le CDIP est invité à prendre note des informations qui figurent dans l’annexe du présent document.*

[L’annexe suit]

|  |  |
| --- | --- |
| RÉSUMÉ DU PROJET | |
| Cote du projet | DA\_4\_11\_23\_24\_27\_01 |
| Titre | Renforcement de l’utilisation de la propriété intellectuelle pour les applications mobiles dans le secteur des logiciels |
| Recommandation(s) du Plan d’action pour le développement | *Recommandation n° 4 :* Accorder une attention particulière aux besoins des petites et moyennes entreprises (PME), et des institutions chargées de la recherche scientifique ainsi que des organismes du secteur culturel, et à leur demande, aider les États membres à élaborer des stratégies nationales appropriées dans le domaine de la propriété intellectuelle.  *Recommandation n° 11 :* Aider les États membres à renforcer leur capacité nationale de protection des créations, innovations et inventions nationales et soutenir le développement des infrastructures scientifiques et technologiques nationales, le cas échéant, conformément au mandat de l’OMPI.  *Recommandation n° 23 :* Examiner comment mieux promouvoir des pratiques en matière de concession de licences de propriété intellectuelle stimulant la concurrence, en vue notamment de favoriser la créativité, l’innovation et le transfert et la diffusion de la technologie en faveur des pays intéressés, en particulier de pays en développement et de PMA.  *Recommandation n° 24* : Demander à l’OMPI, dans le cadre de son mandat, d’étendre la portée de ses activités visant à réduire la fracture numérique, conformément aux conclusions du Sommet mondial sur la société de l’information (SMSI), en prenant aussi en considération l’importance du Fonds de solidarité numérique (FSN).  *Recommandation n° 27* : Promouvoir les aspects des TIC liés à la propriété intellectuelle en faveur de la croissance et du développement : permettre, dans le cadre d’un organe compétent de l’OMPI, des discussions axées sur l’importance des aspects des TIC liés à la propriété intellectuelle et de leur rôle dans le développement économique et culturel, une attention particulière devant être accordée à la nécessité d’aider les États membres à déterminer des stratégies de propriété intellectuelle concrètes en ce qui concerne l’utilisation des TIC au service du développement économique, social et culturel. |
| Budget du projet | Total hors dépenses de personnel : 361 000 francs suisses |
| Durée du projet | 36 mois |
| Principaux secteurs de l’OMPI concernés et liens avec les programmes de l’OMPI | Secteur du droit d’auteur et des industries de la création  Programmes 1, 2, 3, 7, 11, 17 et 30 du programme et budget pour 2020‑2021.  DA\_7\_23\_ 32\_01; DA\_19\_24\_27\_01; DA\_1\_2\_4\_10\_11\_01; DA\_1\_2\_4\_10\_11\_02. |
| Brève description du projet | Ce projet visait à renforcer l’utilisation de la propriété intellectuelle dans le secteur des logiciels, en particulier en liaison avec les applications mobiles, en fournissant une série d’outils permettant de soutenir davantage la croissance économique dans les trois pays bénéficiaires.  Les activités du projet et ses résultats escomptés ont permis de renforcer les capacités des parties prenantes du secteur des applications mobiles, notamment en ce qui concernant la question de savoir quand et comment utiliser les divers outils de propriété intellectuelle pour favoriser le développement et la commercialisation d’applications mobiles.  Le projet a permis de créer des liens entre les pays bénéficiaires et, au sein de chacun de ces pays, entre les représentants des offices de propriété intellectuelle, des centres de TIC, des instituts de recherche et de l’industrie.  Initialement proposé par le Kenya à la vingt et unième session du CDIP (document [CDIP/21/7](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=401581)), ce projet a été développé afin de tenir compte des observations formulées par les États membres durant cette session. Par conséquent, une version révisée a été examinée et approuvée par le CDIP à sa vingt‑deuxième session. |
| Chef de projet | M. Dimiter Gantchev, directeur adjoint et responsable principal, Division de l’information et de la communication numérique, Secteur du droit d’auteur et des industries de la création |
| Liens avec les résultats escomptés dans le programme et budget (2020‑2021) | E.R. III.2 Mise en valeur des ressources humaines pour répondre aux diverses exigences en matière d’utilisation efficace de la propriété intellectuelle au service du développement dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition.  E.R. IV.2 Amélioration de l’accessibilité et de l’utilisation de l’information en matière de propriété intellectuelle par les institutions compétentes et le public afin de promouvoir l’innovation et la créativité.  E.R. III.6. Renforcement des capacités d’utilisation de la propriété intellectuelle au service de l’innovation dans les PME, les universités et les instituts de recherche. |
| Aperçu de la mise en œuvre du projet | Le projet a été mis en œuvre en trois phases, à savoir :  Phase 1 : Au cours de la première phase de mise en œuvre du projet, la structure organisationnelle du projet a été mise en place. Cela comprenait : l’établissement de lignes hiérarchiques et la désignation de coordonnateurs nationaux; la réalisation d’une étude exploratoire pour recenser les problèmes spécifiques dans les pays bénéficiaires; l’organisation de premiers ateliers dans les pays bénéficiaires pour donner un aperçu des problèmes de propriété intellectuelle liés aux applications mobiles; la présentation des problèmes aux parties prenantes et l’établissement d’un dialogue avec celles‑ci.  Phase 2 : La deuxième phase a été consacrée à la production des outils prévus dans le descriptif du projet, à l’élaboration de la plateforme de communication entre les parties prenantes, au lancement du site Web du projet et à l’élaboration d’une stratégie visant à atténuer les effets de la pandémie sur la mise en œuvre du projet. Au cours de cette phase, étant donné qu’il n’était pas possible d’organiser des activités sur le terrain, les pays bénéficiaires ont demandé que davantage d’outils soient créés. Cinq modules éducatifs sur la pertinence de la propriété intellectuelle ont été élaborés et mis à disposition [en ligne](https://www.wipo.int/ip-development/fr/agenda/ip_mobile_apps/index.html) pour les étudiants et les développeurs. En outre, au cours de cette phase, la coopération avec les partenaires internationaux, en particulier pour offrir des possibilités de mentorat, a été intensifiée.  Phase 3 : Tous les outils envisagés dans le descriptif du projet ont été créés. En outre, à la demande des pays bénéficiaires et en fonction de leurs besoins, trois outils supplémentaires ont été élaborés au cours de la mise en œuvre du projet. De nombreux webinaires ont été organisés dans les pays bénéficiaires sur tous les sujets couverts par les outils (commercialisation de la propriété intellectuelle, règlement extrajudiciaire des litiges, etc.). La plateforme d’échanges entre les acteurs a été mise en service et les échanges entre les acteurs des pays bénéficiaires ont commencé.  Des événements de grande envergure ont été organisés dans chaque pays avec des contributions en ligne et la participation de partenaires internationaux. Le site Web et les infographies élaborés dans le cadre du projet ont été activement utilisés. Des activités ont été organisées en vue de soutenir les efforts des organisations pour représenter les intérêts des développeurs d’applications mobiles dans les pays bénéficiaires. |
| Principaux résultats et effets du projet | Les principaux résultats du projet sont les suivants :   * il a permis aux développeurs d’applications des pays bénéficiaires de mieux comprendre l’intérêt et les avantages que présente le système de la propriété intellectuelle pour la protection de leur travail. 98% des participants ont évalué le projet de manière positive et 93% ont estimé qu’il avait atteint ses objectifs, tandis que 92% l’ont considéré comme utile pour leur domaine d’activité; * il a permis de produire et de mettre à disposition des outils pratiques – à la fin du mois de février, le nombre total de téléchargements concernant les outils et le matériel élaborés dans le cadre du projet s’élevait à 17 922; * 92% des participants ont évalué positivement les résultats du projet, qui présentent les pratiques recommandées dans le monde entier. Cela témoigne de la durabilité des résultats du projet.   En outre, les principaux résultats suivants peuvent être mis en évidence :   * L’[étude exploratoire](https://www.wipo.int/export/sites/www/ip-development/en/agenda/pdf/scoping_study_mobile_apps.pdf) sur la disponibilité et l’utilisation des outils de propriété intellectuelle pour protéger les applications mobiles dans les pays bénéficiaires a été un point de départ important dans la mise en œuvre du projet. Elle a révélé que la communauté des développeurs d’applications dans les trois pays bénéficiaires n’était pas bien organisée et que de nombreux développeurs ne recouraient pas au système de la propriété intellectuelle. Les conclusions de l’étude ont ensuite été utilisées tout au long de la mise en œuvre du projet.   L’étude a enregistré 4792 téléchargements sur le [site Web du projet](https://www.wipo.int/ip-development/fr/agenda/ip_mobile_apps/index.html). Elle a continué à susciter de l’intérêt tout au long de la période de mise en œuvre.   * L’étude sur [la propriété intellectuelle et les applications mobiles](https://www.wipo.int/publications/fr/details.jsp?id=4569), mise à disposition sous forme de document dès le début de la mise en œuvre du projet, est devenue un document de référence pour toutes les activités du projet.   Elle a ensuite été publiée en tant que publication officielle de l’OMPI et a enregistré 958 téléchargements au cours de la période allant d’avril à décembre 2021. 96% des utilisateurs ont trouvé que la publication était utile et qu’il y avait une demande pour son utilisation en dehors des pays bénéficiaires. La publication est en cours de traduction dans les six langues officielles de l’ONU.   * Les tableaux, qui donnent un aperçu de la typologie des droits de propriété intellectuelle à la disposition des développeurs, ont été préparés au début du projet. Ils ont ensuite été enrichis de quelques infographies portant sur le rôle du droit d’auteur et des marques pour les développeurs d’applications, qui sont mieux appréciées par cette communauté. 96% des participants aux enquêtes les ont jugées utiles. Les graphiques ont fait l’objet de 1367 téléchargements. * L’outil de formation sur [le rôle de la propriété intellectuelle dans le développement et la commercialisation d’applications mobiles](https://www.wipo.int/export/sites/www/ip-development/en/agenda/pdf/wipo_iprs_mobile_apps.pdf) fondées sur la propriété intellectuelle figurait parmi les sujets préférés des participants à de nombreux séminaires en ligne et activités de renforcement des capacités organisés dans le cadre du projet. L’outil s’est concentré sur le cycle de vie d’une application, démontrant l’applicabilité de la propriété intellectuelle à chaque étape.   Il a été apprécié par 96% des personnes interrogées dans le cadre des activités du projet et a fait l’objet de 880 téléchargements.   * Le module de formation sur les [principaux contrats du secteur des applications mobiles](https://www.wipo.int/export/sites/www/ip-development/en/agenda/pdf/wipo_handbook_key_contracts_mobile_apps.pdf) était axé sur des conseils pratiques aux créateurs d’applications sur la manière de garantir le respect de leurs intérêts dans le processus de développement.   Le module, qui est finalement devenu un manuel, a été jugé très utile par 94% des participants aux activités du projet et a fait l’objet de 3841 téléchargements.   * Le [Guide sur l’arbitrage et la médiation](https://www.wipo.int/export/sites/www/ip-development/en/agenda/pdf/wipo_disputes_guide_mobile_apps.pdf) était à l’origine destiné à deux types d’utilisateurs distincts. Au cours du projet, il a été convenu avec les bénéficiaires de présenter le matériel sous la forme d’un outil unique, permettant une approche plus complète de la question.   Le Guide sur le règlement extrajudiciaire des litiges dans le domaine des applications mobiles a été téléchargé 1475 fois et a été activement utilisé tout au long de la mise en œuvre du projet.   * Un dialogue avec les institutions financières, les sociétés de capital‑risque et les investisseurs a été lancé par chacun des pays bénéficiaires individuellement. Alors que dans certains pays, il y avait un soutien politique pour utiliser les structures de financement disponibles, dans d’autres, le dialogue était plus orienté vers le soutien de projets individuels à l’avenir. Les restrictions imposées par la pandémie de COVID‑19 pendant la majeure partie de la période de mise en œuvre du projet ont empêché l’organisation de réunions en personne qui auraient permis de présenter le projet à d’importants partenaires financiers du secteur privé. * L’établissement de liens entre les centres de TIC des pays bénéficiaires reposait sur l’hypothèse qu’ils seraient très intéressés par une participation au projet et s’engageraient dans les activités. Il s’est avéré que les centres de TIC, lorsqu’ils existaient, se concentraient principalement sur les questions informatiques, tandis que la propriété intellectuelle ne les intéressait pas vraiment. En raison de la différence significative entre les fuseaux horaires des pays bénéficiaires, seul un événement commun a été organisé pendant la mise en œuvre du projet avec tous les pays bénéficiaires. L’objectif était de fournir une plateforme d’échange de perspectives et d’expériences spécifiques à chaque pays bénéficiaire, y compris des parties prenantes du secteur des TI. Cependant, chaque activité en ligne a également été annoncée par les autres pays bénéficiaires, et leur participation a été enregistrée dans chaque activité en ligne tout au long du projet. * Le matériel de sensibilisation à la propriété intellectuelle destiné aux étudiants a été élaboré sous la forme de [cinq modules](https://www.wipo.int/ip-development/fr/agenda/ip_mobile_apps/#resources), qui ont été mis à disposition sur le site Web de l’OMPI.   Les ressources pédagogiques ont fait l’objet de 3171 téléchargements et ont été largement utilisées par des universitaires et d’autres institutions de formation dans les pays bénéficiaires. 96% des utilisateurs ont évalué positivement le matériel de sensibilisation.   * Les programmes de mentorat ont pris les formes suivantes : a) participation de développeurs expérimentés provenant d’économies développées aux activités du projet; b) interaction directe des participants sur des aspects pratiques; c) une liste de projets et de bénéficiaires, intéressés par une participation à d’autres échanges, a été établie et soumise à des mentors potentiels. Trois entreprises et une association représentant plusieurs entreprises du monde entier ont participé activement à l’échange.   En outre, un certain nombre d’échanges positifs ont été initiés et 89% des participants ont manifesté leur intérêt à participer à de futurs programmes et activités de mentorat.   * La [boîte à outils de la propriété intellectuelle pour les développeurs d’applications mobiles](https://www.wipo.int/export/sites/www/ip-development/en/agenda/pdf/wipo_ip_toolbox_mobile_apps.pdf) a été conçue comme un outil complet offrant des options juridiques. Son caractère introductif et représentatif a permis des utilisations multiples comme sujet pour différentes activités tout au long du projet.   L’outil a été évalué positivement par 96% des participants et a fait l’objet de 1241 téléchargements.   * La [plateforme en ligne](https://cdip-appsform.wipo.int/) a été mise à la disposition des développeurs dans les pays bénéficiaires et continuera à servir de forum de discussion sur les aspects intéressant la communauté des applications mobiles, même après la fin du projet. 95% des participants ont évalué positivement la plateforme. * Trois ateliers ont été organisés dans les pays bénéficiaires au cours de la première année du projet. En raison des restrictions de voyage, les activités pendant le reste de la période de mise en œuvre du projet ont été basées sur le Web.   Le nombre total d’ateliers et de webinaires par pays bénéficiaire était le suivant : au Kenya – cinq; aux Philippines – sept; et à la Trinité‑et‑Tobago – quatre.  54,67% des participants à ces activités étaient des femmes et 91% des participants ont jugé positivement les ateliers/webinaires.  Une réunion de coordination s’est tenue une seule fois à Genève en 2019. Tout au long de la mise en œuvre du projet, des réunions de coordination ont été organisées régulièrement (une fois par mois ou tous les deux mois) ou en fonction des activités à venir. Ces réunions ont été efficaces et ont permis de prendre des décisions rapides sur la réalisation du projet. En moyenne, tout au long du projet, il y a eu 30% de participation féminine dans les réunions de coordination.  En plus des résultats prévus, en vue d’optimiser l’utilisation des ressources et, selon les souhaits exprimés par les bénéficiaires, trois outils supplémentaires ont été élaborés au cours du projet :   * un [outil sur le financement des applications mobiles fondées sur la propriété intellectuelle](https://www.wipo.int/export/sites/www/ip-development/en/agenda/pdf/wipo-tool-financing-mobile-apps.pdf); * un outil sur les [logiciels libres pour les applications mobiles](https://www.wipo.int/export/sites/www/ip-development/en/agenda/pdf/wipo-tool-open-source.pdf); et * un [Guide sur la protection des données pour les applications mobiles](https://www.wipo.int/export/sites/www/ip-development/en/agenda/pdf/wipo-guide-data-protection-mobile-apps.pdf).   Ces trois outils traitent de questions d’une importance capitale pour les développeurs d’applications et ont été appréciés par 93% des participants.  En ce qui concerne les indicateurs de résultats, le projet a contribué à mettre en évidence l’importance des questions de propriété intellectuelle pour les communautés de développeurs d’applications dans les pays bénéficiaires. Plus précisément :   * Dans les trois pays bénéficiaires, des entreprises ont bénéficié du projet et ont partagé leurs expériences positives dans les activités menées dans le cadre du projet. Parmi ces entreprises figurent Bwala Africa (Kenya), De Junction (Trinité‑et‑Tobago), Hivelabs Technologies et Saklawig (Philippines). * Les coordonnateurs dans les pays bénéficiaires reçoivent des manifestations d’intérêt de la part des parties prenantes pour une coopération continue avec des partenaires dans ce domaine. Le niveau élevé de participation aux ateliers et aux webinaires a stimulé les discussions concernant la formation d’associations de développeurs d’applications mobiles dans deux des pays bénéficiaires. C’est une indication de la nécessité d’un suivi pour assurer la durabilité des résultats du projet. * Les trois pays bénéficiaires ont enregistré une augmentation de l’utilisation des applications mobiles, ce qui suggère qu’il est possible de renforcer l’utilisation de la propriété intellectuelle dans leurs activités. |
| Expérience acquise et enseignements tirés | Voici les enseignements tirés à prendre en considération pour les futurs projets similaires :   * Les interactions régulières avec les coordonnateurs étaient essentielles pour répondre rapidement aux besoins et aux problèmes spécifiques qui peuvent survenir au cours du projet. * Prévoir une certaine marge de manœuvre dans le cadre de la stratégie de mise en œuvre du projet était essentiel pour s’adapter à l’évolution des circonstances et des besoins. * Le fait de garder ouverte la participation aux activités du projet à d’autres pays et parties prenantes intéressés a permis de maximiser les ressources et l’impact des résultats du projet * Les indicateurs d’impact devraient être formulés de manière réaliste, c’est‑à‑dire en tenant compte des ressources allouées du projet, du contexte de mise en œuvre, de la disponibilité des données et de la réponse des groupes de bénéficiaires. Ils devraient être soumis à d’éventuelles révisions durant la phase de mise en œuvre. * Le fait de se concentrer sur un groupe de parties prenantes ne devrait pas exclure les interactions avec les autres parties prenantes et devrait améliorer le potentiel de diffusion du projet. * La préparation de matériel pour les modules interactifs, adapté aux différents groupes de bénéficiaires, y compris le matériel d’auto‑apprentissage, les questionnaires d’auto‑évaluation et les liens vers les ressources, pourrait aider à assurer la durabilité des résultats du projet. L’ensemble des outils et du matériel devrait tenir compte des préférences des utilisateurs (p. ex. dans certains cas, il n’a pas été possible de répondre à la demande de matériel imprimé).   Les points à retenir sont les suivants :   * Lorsqu’il porte sur un domaine multidisciplinaire où plusieurs formes de propriété intellectuelle sont pertinentes et applicables, le projet devrait assurer une bonne collaboration entre les divisions. * L’implication de partenaires privés dans des programmes de mentorat est un processus dans lequel l’OMPI peut jouer un rôle de facilitateur. Le projet a démontré l’utilité de ces partenariats. Toutefois, le suivi des partenariats interentreprises (B2B) va au‑delà du mandat de l’OMPI. * Les coûts liés aux services éditoriaux professionnels pour les outils et le matériel de distribution devraient être inclus dans l’estimation budgétaire initiale du projet afin de garantir des produits de qualité. * La page Web consacrée à ce projet a suscité beaucoup d’intérêt grâce à la diversité de son contenu et de ses formats. La création d’un site Web pour les projets du Plan d’action pour le développement de cette nature devrait toujours commencer dès le début du projet afin de susciter un intérêt parallèlement au déploiement du projet. L’optimisation des recherches peut renforcer la perception des résultats du projet et maximiser l’exposition aux domaines connexes des travaux de l’OMPI. * Le succès des activités en ligne est fonction de la qualité du contenu et des capacités techniques, telles qu’une connexion à large bande suffisante, la qualité du son et de l’image et la possibilité de tenir des sessions interactives. * Bien que les développeurs d’applications soient les créateurs originaux des actifs de propriété intellectuelle et constituent à cet égard un groupe cible important du projet, tout nouveau projet dans le domaine de la propriété intellectuelle et des applications mobiles devrait tenir compte de la complexité de l’écosystème et de ses différentes parties prenantes. * Le système de suivi des progrès devrait être directement lié au mécanisme d’exécution du projet. * Le choix des coordonnateurs d’un projet est essentiel, car ceux‑ci doivent pouvoir bien communiquer, répondre rapidement aux demandes de l’OMPI, des personnes ressources et des bénéficiaires, avoir accès aux décideurs et maîtriser le sujet. * Le fait de sensibiliser les membres de l’OMPI à ce projet permettrait de créer des synergies supplémentaires dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Cette sensibilisation peut générer de nouvelles idées et s’avérer utile pour toutes les parties prenantes. * Il convient de maintenir une certaine souplesse dans la réalisation des projets afin de pouvoir réagir à l’évolution des circonstances et faire face aux nouveaux risques. |
| Risques et mesures d’atténuation | Initialement, le projet recensait les risques suivants :   1. faible maîtrise au niveau local; et 2. manque d’intérêt des bénéficiaires potentiels dans les pays bénéficiaires (PME, jeunes pousses, universités, etc.).   La mesure prise pour atténuer le premier risque a consisté à nommer des coordonnateurs chargés d’assurer la bonne mise en œuvre du projet dans les pays.  Pour atténuer le second risque, la communication a été renforcée avec les bénéficiaires par l’intermédiaire de la page Web, l’ajout de liens vers le matériel sur les sites Web, ainsi que par d’autres voies locales de communication et par l’envoi de matériel de référence avant les événements. Dans certains cas, les informations ont été envoyées par l’intermédiaire des associations disponibles (associations de développeurs de logiciels ou associations professionnelles), les réseaux universitaires et d’autres voies de communication, selon le cas).  En outre, au cours de la mise en œuvre du projet, les défis suivants ont été pris en considération :   * Assurer l’engagement de certaines parties prenantes pourrait être difficile, compte tenu des coûts d’opportunité ou d’autres engagements professionnels. * Assurer un niveau d’expertise en adéquation avec les besoins en matière de renforcement des capacités. Les experts de haut niveau proviennent souvent du secteur privé et peuvent ne pas être disponibles aux conditions d’engagement proposées. * Sans une page Web, le projet n’aura pas de “foyer” approprié et il sera difficile de mesure les niveaux d’intérêt ou d’interaction. |
| Taux de réalisation du projet[[1]](#footnote-2) | Taux d’utilisation du budget à la fin du mois de décembre 2021 : 85% |
| Rapports précédents | Deux rapports sur l’état d’avancement du projet ont été précédemment soumis au CDIP, en 2020 et en 2021.  Ces rapports figurent à l’annexe III du document CDIP/24/2 et à l’annexe IV du document CDIP/26/2. |
| Suivi et diffusion | Les actions suivantes peuvent être envisagées pour assurer le suivi et la diffusion :   * Promouvoir les outils élaborés dans le cadre du projet lors des réunions de l’OMPI et par l’intermédiaire des plateformes des parties prenantes intéressées. Inclure les sujets élaborés au cours du projet dans les activités ordinaires de l’OMPI et sensibiliser les autres États membres qui pourraient en bénéficier. * Le projet a suscité un intérêt considérable au sein des États membres bénéficiaires. L’OMPI en assurera le suivi par l’intermédiaire des coordonnateurs dans les pays bénéficiaires du projet. * Les outils élaborés dans le cadre du projet sont des ressources précieuses, qui doivent être mises à jour en fonction des nouveaux développements dans le domaine des applications mobiles. * Les participants aux activités doivent être inclus dans la liste de diffusion des futurs outils et les informations pertinentes doivent leur être communiquées. * Le projet s’est concentré sur les applications mobiles sans se fixer sur un secteur en particulier, cependant les applications mobiles seront encore plus pertinentes dans des contextes industriels spécifiques où elles ajoutent de la valeur et renforcent l’utilisation du système de la propriété intellectuelle et les performances du marché pour des industries spécifiques. L’adoption d’une approche verticale des applications dans le contexte industriel peut être un complément important à l’approche horizontale suivie tout au long du projet et contribuera à sa durabilité. * Les résultats du projet seront durables s’ils sont présentés sous la forme d’un matériel complet pouvant être utilisé à des fins d’auto‑apprentissage, de référence et de lecture complémentaire. |

AUTO‑ÉVALUATION DU PROJET

Code d’évaluation

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| \*\*\*\* | \*\*\* | \*\* | AP | s. o. |
| Objectifs pleinement atteints | Progrès considérables | Quelques progrès | Aucun progrès | Non évalué/abandonné |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Résultats du projet4 (résultat escompté) | Indicateurs d’exécution  (indicateurs de résultats) | Données relatives à l’exécution | Code d’évaluation |
| Pays bénéficiaires sélectionnés | * Trois pays sélectionnés (décision fondée sur des critères de sélection). | * Le Kenya, les Philippines et la Trinité‑et‑Tobago ont été sélectionnés, conformément aux critères de sélection | \*\*\*\* |
| Rapport de l’étude exploratoire | * Vue d’ensemble du secteur des logiciels dans les trois pays bénéficiaires. * Vue d’ensemble de la disponibilité et de l’utilisation d’instruments de propriété intellectuelle dans les trois pays bénéficiaires. * Vue d’ensemble des difficultés et des besoins à prendre en compte aux fins du renforcement de l’utilisation de la propriété intellectuelle dans le secteur des logiciels dans les trois pays bénéficiaires. * Vue d’ensemble de l’utilisation de la propriété intellectuelle dans le secteur des logiciels comme moyen de lever des capitaux et s’assurer des investissements. * Indicateurs de référence destinés à être utilisés pour mesurer l’impact global du projet dans les trois pays bénéficiaires. * Proposition d’activités précises à mener pour mettre en œuvre le projet et obtenir les résultats escomptés. * Rapport final de l’étude validé par les coordonnateurs locaux des pays bénéficiaires et le Secrétariat de l’OMPI. | * Tous les critères ont été remplis dans l’étude exploratoire | \*\*\*\* |
| Publication de l’OMPI sur la propriété intellectuelle et les applications mobiles | * Traduction de la publication dans les langues officielles de l’OMPI en usage dans les pays bénéficiaires du projet. * Statistiques relatives au nombre de téléchargements de la publication de l’OMPI (ou de consultations de la publication sur le Web). * Pourcentage de bénéficiaires (groupes d’utilisateurs par pays) ayant évalué de manière positive le contenu et l’accessibilité de la publication de l’OMPI sur la propriété intellectuelle et les applications mobiles. | * Le matériel est disponible en français, anglais, espagnol et russe. La traduction dans les autres langues de l’ONU est en cours. * Initialement mise à disposition sous forme de document. Ultérieurement publiée en tant que publication officielle de l’OMPI, avec 958 téléchargements au cours de la période allant d’avril à décembre 2021. * 96% des utilisateurs ont trouvé la publication utile | \*\*\*\* |
| Classification des droits de propriété intellectuelle se rapportant à la protection des applications mobiles | * Trois tableaux indiquant la classification applicable dans chacun des pays bénéficiaires. * Confirmation par au moins deux jeunes pousses de chaque pays bénéficiaire de l’utilité du tableau en ce qui concerne le renforcement de l’utilisation de la propriété intellectuelle. * Nombre d’instituts de recherche, centres de recherche‑développement, centres de TIC et universités de chaque pays bénéficiaire confirmant l’utilité du tableau en ce qui concerne le renforcement de l’utilisation de la propriété intellectuelle. | * Trois tableaux et deux infographies ont été établis * 1367 téléchargements ont été enregistrés * 96% des participants aux enquêtes les ont notés positivement (37% des participants étaient des chercheurs) | \*\*\*\* |
| Module de formation sur le rôle de la propriété intellectuelle dans le développement et la commercialisation de nouveaux produits et services basés sur des logiciels | * Confirmation par au moins deux jeunes pousses de chaque pays bénéficiaire de l’utilité du module de formation en ce qui concerne le renforcement de l’utilisation de la propriété intellectuelle. * Nombre de participants à la formation par secteur (entités commerciales, organisations de recherche‑développement, universités, secteur public, jeunes pousses, etc.) | * L’outil a été apprécié par 96% des participants aux activités du projet * 880 téléchargements ont été enregistrés * Le module de formation a fait l’objet de nombreux ateliers, qui ont couvert de nombreuses questions. | \*\*\*\* |
| Module de formation sur les principaux contrats du secteur des applications mobiles | * Confirmation par au moins deux jeunes pousses de chaque pays bénéficiaire de l’utilité du module de formation en ce qui concerne le renforcement de l’utilisation de la propriété intellectuelle. * Nombre de participants à la formation (entités commerciales, organisations de recherche‑développement, universités, secteur public, jeunes pousses, etc.), par pays. | * Le manuel a été jugé très utile par 94% des participants aux activités du projet * 3841 téléchargements ont été enregistrés. * Le module de formation a fait l’objet de nombreux ateliers, qui ont couvert de nombreuses questions | \*\*\*\* |
| Modules de formation sur la médiation et l’arbitrage | * Livraison de deux modules de formation (un pour les concepteurs et les chefs d’entreprises, et un autre pour les juristes et les fonctionnaires). * Pourcentage des participants (pour chaque module) ayant évalué de manière positive la formation et le matériel de formation. * Insertion d’une clause d’arbitrage dans un contrat ou soumission d’un litige à la médiation ou à l’arbitrage par au moins deux jeunes pousses dans chacun des pays bénéficiaires. | * Les deux modules ont été fusionnés dans un Guide, comptant 1475 téléchargements * 96% l’ont noté positivement | \*\*\*\* |
| Dialogue avec les institutions financières, les fournisseurs de capital‑risque et les investisseurs | * Tenue d’un dialogue interactif dans les trois pays bénéficiaires. * Nombre de participants au dialogue appartenant aussi bien au secteur des applications mobiles qu’au secteur financier. | * Un dialogue avec les institutions financières, les fournisseurs de capital‑risque et les investisseurs a été lancé par chacun des pays bénéficiaires individuellement. | \*\* |
| Établissement d’un lien entre les centres de TIC dans les pays bénéficiaires | * Vidéoconférences avec la participation des trois pays bénéficiaires. * Pourcentage des participants à une vidéoconférence qui confirment son utilité. | * Un événement a été organisé avec la participation des trois pays bénéficiaires pour présenter leurs différentes perspectives. Cet événement a été organisé en raison du grand décalage horaire entre les régions. * Chaque activité en ligne a été annoncée dans les autres pays bénéficiaires et leur participation a été enregistrée pour chaque activité en ligne tout au long du projet. * 94% des participants ont trouvé les vidéoconférences utiles. | \*\*\* |
| Éléments de sensibilisation à la propriété intellectuelle à l’intention des étudiants | * Éléments de sensibilisation à la propriété intellectuelle dans les langues locales en usage dans les trois pays bénéficiaires. * Pourcentage des étudiants de chaque pays bénéficiaire qui confirment l’utilité des éléments en ce qui concerne leur sensibilisation à la propriété intellectuelle. | * Cinq modules ont été créés et mis à disposition sur le site Web. * Les ressources d’apprentissage ont fait l’objet de 3171 téléchargements * 96% des utilisateurs ont évalué positivement le matériel de sensibilisation. | \*\*\*\* |
| Programme de mentorat | * Au moins trois mentors acceptant de participer. * Engagement d’au moins deux bénéficiaires du programme dans chacun des trois pays bénéficiaires à participer. * Confirmation par au moins deux jeunes pousses dans chacun des pays bénéficiaires, au moyen d’exemples de cas de réussite (avantages pratiques), de l’efficacité du programme de mentorat en ce qui concerne le renforcement de l’utilisation de la propriété intellectuelle. | * Trois entreprises et une association, représentant plusieurs sociétés du monde entier, ont participé activement à l’échange. * Un certain nombre d’échanges bilatéraux positifs ont été initiés – une liste d’entreprises et de projets intéressés a été partagée avec les mentors. * 89% des participants ont manifesté leur intérêt à s’impliquer dans de futurs programmes et activités de mentorat. | \*\*\* |
| Boîte à outils de propriété intellectuelle | * Boîte à outils de propriété intellectuelle pouvant être utilisée dans les pays bénéficiaires et les autres pays intéressés dans les langues de travail. * Pourcentage de bénéficiaires (groupes d’utilisateurs par pays) ayant évalué de manière positive le contenu et l’accessibilité de la boîte à outils de propriété intellectuelle. | * La boîte à outils de propriété intellectuelle est disponible au public sur le site Web. * Elle a été évaluée positivement par 96% des participants et a fait l’objet de 1241 téléchargements. | \*\*\*\* |
| Plateforme en ligne | * Plateforme en ligne pouvant être utilisée dans les pays bénéficiaires et les autres pays intéressés. * Pourcentage de bénéficiaires (groupes d’utilisateurs par pays) ayant évalué de manière positive l’utilité de la plateforme en ce qui concerne le renforcement de l’utilisation de la propriété intellectuelle. | * La plateforme en ligne a été mise à la disposition des développeurs des pays bénéficiaires. * 95% des participants ont évalué la plateforme positivement. | \*\*\*\* |
| Ateliers dans chacun des pays bénéficiaires | * Nombre et groupe de participants, par pays et par atelier. * Pourcentage des participants (par pays) ayant évalué de manière positive le résultat de chaque atelier. * Pourcentage de femmes parmi les participants. | * Trois ateliers ont été organisés dans les pays bénéficiaires au cours de la première année du projet. En raison des restrictions de voyage, les activités du reste de la période ont été basées sur le Web. * Le nombre total d’ateliers et de webinaires par pays bénéficiaire était le suivant : * Kenya – trois, Philippines – sept, Trinité‑et‑Tobago – quatre. * 54,67% des participants étaient des femmes. * 91% des participants ont évalué positivement les ateliers/webinaires. | \*\*\*\* |
| Réunions de coordination à Genève | * Nombre de chefs de projet/coordonnateurs nationaux par réunion. * Pourcentage de participants ayant évalué de manière positive le résultat de chaque réunion. * Pourcentage de femmes parmi les participants. | * Une réunion de coordination s’est tenue une seule fois à Genève, avec une participation féminine de 33%. * Tout au long du projet, des réunions de coordination ont été organisées sur une base régulière (une fois par mois ou tous les deux mois), en relation avec les activités à venir. * En moyenne, il y a eu 30% de participation féminine aux réunions de coordination. | \*\*\*\* |

[Fin de l’annexe et du document]

1. Le “taux de réalisation du projet” est fondé sur la proportion (%) du montant dépensé ou utilisé par rapport au budget total du projet. [↑](#footnote-ref-2)